



CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Complexe sportif le Doller - 5 rue de Toulon, 68 200 Mulhouse Bourtzwiller

04
FEVRIER
2023

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

Affiliation :

Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2022/2023.

Passeport sportif :

Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, licence 2022/2023, certificat médical en cours et une pièce d'identité

Qualifications :

CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, Procédures de qualification.

- Les sélectionnés seniors des championnats régionaux 2022/2023, suivant les quotas des ligues
- Les 4 premiers des championnats de France seniors 21/22
- Les podiums des derniers championnats du Monde et d'Europe seniors, des derniers championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques précédant le championnat de France
- Les podiums seniors du circuit Grand Prix (W.T) de la saison en cours.
- Les athlètes ayant obtenu une dérogation de la D.T.N
- Les 2 premiers (1^{er} & 2^{ème}) des opens labellisés F.F.T.D.A. se déroulant avant le championnat de France seniors de la saison en cours et répondant aux conditions de l'article 2.5.1.1 dans la catégorie dans laquelle ils ont obtenu leur qualification

Catégories :

Seniors nés (es) en 2005 et avant

Catégories de poids :

Masculins : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg

Féminins : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg

INSCRIPTIONS

Les clubs devront :

- Inscrire leurs coaches et compétiteurs sur le site *martial.event* en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au **vendredi 20 janvier 2023**.
- Régler les droits d'engagement de 12,00 € par compétiteur et par coach (*parcarte bleue sur le compte Paypal - <http://www.martial.events/en>*).
Chaque ligue validera les inscrits qualifiés de son territoire, à jour des droits d'engagement.

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site avec leur passeport, leur accréditation et leur carte d'identité suivant le programme ci-dessous.

Les accréditations coaches et athlètes seront retirées au complexe sportif « le Doller » de 16.30 à 19.00, le vendredi 03 février 2023.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

- Règlementation F.F.T.D.A
- Système du meilleur des 3 rounds
- Système d'élimination directe
- Plastrons et casques électroniques Gen2
- Vidéo Replay
- Temps : Éliminatoires (3x1'30mn) et finales (3x2mns)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Conditions pour coacher : CF art 2.6.5.1 (*Regl competitions*)
- Les coaches devront être titulaires d'une « habilitation coach » (*CF : Regl compétition Art 2.6.5.2*)
- Entrée libre

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Sous réserve de modifications)

Vendredi 03 Février 2023 - Complexe sportif le Doller

- 16h30 à 19h00 : Accréditation
- 17h30 à 19h30 : Pesée seniors (Masculins/Féminins)
- 18h30 à 19h00 : Briefing des coaches

Samedi 04 Février 2023 - Complexe sportif le Doller

- 7h30 : Ouverture du Palais des sports aux compétiteurs et Coaches
- 8h00 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h15 à 18h00 : Compétitions Seniors
- 18h00 à 19h30 : Finales

Les compétiteurs devront présenter leur **passeport sportif** et accréditation à l'entrée du site, à la table de contrôle, de l'aire de combat et à la table centrale.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.
Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.